



Plan d'Actions Prioritaires pour le secondaire

La Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (FESeC) a sorti son Plan d'actions prioritaires 2013-2016. En quoi consiste-t-il, comment a-t-il été élaboré, et comment le mettre en œuvre ? C'est ce qu'entrées libres a demandé à Olivier MEINGUET et Pascale PRIGNON, respectivement Secrétaire général adjoint et conseillère à la FESeC.

Comment définir le Plan d'actions prioritaires de la FESeC ?

Olivier MEINGUET : Le Plan d'actions prioritaires, ce n'est pas nouveau, il existait déjà. Ce qui est nouveau, c'est le fait d'écrire un texte de vision, duquel découlent les actions d'aujourd'hui. On a procédé à cet exercice-là l'année scolaire passée. On a travaillé avec beaucoup de partenaires différents : Comité d'orientation pédagogique (COP), Bureau FESeC, Fédération des associations de directeurs (FéADI), etc. Le texte a fait l'objet de nombreuses discussions. Nous avons ensuite précisé une série d'actions pour réaliser cette vision-là sur 3 ans. Nous avons aussi voulu changer la perspective de la collaboration avec le terrain. Précédemment, nous avions des plans d'actions élaborés à la FESeC, puis nous cherchions des pilotes et des coopérants. Aujourd'hui, on a voulu

faire émerger les actions en collaboration avec les acteurs de terrain. C'est un changement de paradigme assez fondamental, qui explique que le processus ait pris un peu plus de temps au démarrage. Les deux prochaines années seront davantage consacrées à l'action.

Quel est le « fil rouge » de cette vision ?

Pascale PRIGNON : L'un des points forts est la réussite – ou plutôt les réussites – de tous les élèves et leur insertion dans une société dont on sait qu'elle est particulièrement complexe aujourd'hui.

OM : J'ajouterai que c'est une action collective. Tout le monde, de la FESeC aux écoles, peut se mettre en mouvement avec la même perspective. L'objectif final, c'est d'apporter un plus aux élèves dans leurs apprentissages. On a décliné ça en

axes (cf. page ci-contre), et au sein de chaque axe, en actions ciblées. Et ce sont massivement les acteurs de terrain qui vont porter ces actions. On commence en général avec quelques écoles, dont on espère évidemment qu'elles feront tache d'huile.

Comment s'assurer de la participation du terrain ?

PP : Nous avons déjà évoqué le processus participatif dans l'élaboration des textes proposés. Éric DAUBIE, Secrétaire général de la FESeC, a également rencontré les directions via les assemblées des Associations de directeurs (ADI) pour les leur présenter. Il est important de savoir où on va, de partager et de participer à une même perspective, une même vision. Si je prends l'exemple de l'axe 1 lié à l'éducation aux choix, il est utile d'envisager ensemble la manière d'accompagner un élève dans

une réflexion sur son avenir qui lui permette de prendre des décisions responsables et libres. Dans un premier temps, avec des établissements volontaires, on examine comment développer concrètement un plan d'actions dans ce domaine. Beaucoup d'écoles mettent déjà en place des initiatives intéressantes et pertinentes. Il est important de voir comment les relier, comment les pérenniser, comment, dans un programme, relier les compétences disciplinaires et les compétences liées à l'éducation aux choix, et comment mettre des personnes en réseau pour favoriser les échanges.

OM : En plus de l'information des directeurs via les ADI, nous avons également contacté les écoles pour présenter notre plan d'actions et inviter ceux et celles qui le souhaitent à participer à deux demi-journées d'information. Dans la foulée, plusieurs directions et PO ont pris la responsabilité de pilote ou de coopérant.

Toutes les écoles secondaires sont-elles concernées par ces axes prioritaires ?

OM : Oui ! Ils visent n'importe quel type d'école secondaire (enseignement général, technique ou professionnel), ordinaire ou spécialisée, ainsi que les CEFA.

PP : Au travers des axes, des méthodologies différentes sont expérimentées. Certains proposent des productions écrites ou des fiches pratiques, d'autres ont des projets de formation, d'autres vont expérimenter de nouvelles pratiques ou approches. C'est très varié, et cela apporte beaucoup de richesse au processus dont nous devons, par la suite, évaluer le fonctionnement. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Axe 1 : amener les jeunes à s'impliquer dans leur formation, leur donner les moyens de poser des choix et de prendre des décisions

Enjeu : dans chaque école, l'éducation aux choix est une dimension essentielle du projet d'établissement.

Actions : développer, dans les écoles, un plan d'action propre à l'éducation aux choix ; favoriser les échanges entre établissements scolaires, mettre en réseau les personnes impliquées dans les dispositifs liés à l'éducation aux choix.

Axe 2 : favoriser l'équité scolaire en diminuant le nombre d'exclusions définitives, le nombre de redoublements et d'abandons en cours de scolarité

Enjeu : le nombre d'élèves exclus ou quittant l'enseignement obligatoire sans certification est réduit.

Actions : développer des pratiques pédagogiques et organisationnelles prévenant le décrochage scolaire et l'exclusion ; promouvoir, susciter et accompagner les expériences de certification par degré.

Axe 3 : amener les écoles à découvrir les espaces de liberté existants, à développer des idées novatrices, à intégrer le numérique dans les pratiques pédagogiques et à mettre en place des pratiques collaboratives et réflexives

Enjeu : nos écoles se pensent et s'organisent comme des communautés d'apprentissage dans un espace numérique.

Actions : susciter des pratiques collaboratives et réflexives dans la perspective d'une école comme organisation apprenante ; intégrer le numérique dans les pratiques pédagogiques et organisationnelles.

Axe 4 : favoriser le recrutement et la bonne intégration des nouveaux enseignants

Enjeu : dans chaque école existe un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de soutien des nouveaux enseignants.

Actions : élaborer des dispositifs favorisant l'intégration socioprofessionnelle des membres du personnel ; développer des collaborations structurées entre les établissements scolaires et les institutions de formation initiale.

Axe 5 : construire le « vivre ensemble » dans les écoles, dans ses dimensions interculturelle, citoyenne, spirituelle et sociale

Enjeu : l'école est un lieu où il fait bon vivre et apprendre. Elle irradie sur son environnement proche.

Actions : élaborer, à l'intention des membres du personnel et des élèves, des dispositifs favorisant l'émergence d'une ou plusieurs dimensions du « vivre ensemble » ; avec quelques écoles volontaires, relier et intégrer les différentes dimensions de « la vision de la FESeC » avec le projet d'établissement.

Axe 6 : amener les Pouvoirs organisateurs voisins à développer davantage de partenariats au service d'une approche plus collective des besoins des écoles, des enseignants et des jeunes

Enjeu : la gestion des moyens à l'échelle d'une ville, d'un CES, d'une zone est plus efficiente, et l'offre plus harmonisée.

Actions : élaborer différents modèles opératoires de coopération entre PO, les promouvoir et les diffuser ; expérimenter des collaborations PO et directions appelées à manager des écoles secondaires et fondamentales sous le même PO.

UN SITE-OUTIL À DESTINATION DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ



Le plan d'actions prioritaires de la FESeC, clôturé en 2013, portait une attention spécifique au 1^{er} degré. Après le *Livre Blanc*, le second volet de ce plan, plus pédagogique, s'est focalisé sur l'actualisation des outils de gestion de l'hétérogénéité au 1^{er} degré, dont la publication datait du début des années 2000. Ce travail a été mené pendant 18 mois par un groupe de conseillers pédagogiques et de membres des services pédagogiques. Après analyse des outils existants, l'actualisation s'est centrée sur deux dispositifs : la différenciation pédagogique et la pédagogie coopérative.

Le site *ID'* est dorénavant accessible. Conçu avant tout comme un « passeur » d'idées, de dispositifs et d'outils, il met en avant des éléments susceptibles d'aider l'enseignant à mieux prendre en considération l'hétérogénéité des classes et à en faire un véritable levier. Pas de solutions toutes faites ici, mais plutôt des idées et des outils destinés à être autant de clés ouvrant l'une ou l'autre porte jusqu'alors restée close. Certains dispositifs sont de nature transversale, d'autres sont présentés au travers d'une discipline. Ils sont, en tout cas, autant d'invitations à jeter des ponts entre collègues et à aborder en équipe la question de l'hétérogénéité inhérente aux classes du 1^{er} degré. Cet outil, qui propose également une réflexion sur la remédiation et la différenciation, a une réelle vocation dynamique et s'enrichira au fur et à mesure des apports de ses utilisateurs. Enfin, il se veut l'expression d'une philosophie qui se base sur l'éducabilité de tous et la prise en considération des ressources de tout un chacun. ■ www.outild1.net